

ÉVALUATION DES RÉSULTATS DES PROJETS DE COOPÉRATION AU DÉVELOPPEMENT. MANOS UNIDAS/ATIL. MAROC

1. Contexte

Le Fons Menorquí de Cooperació est une organisation à but non lucratif, constituée par les administrations publiques de Menorca, qui développe des politiques de coopération à Menorca à travers la promotion, le financement et la réalisation d'actions et de projets. Sa raison d'être est de contribuer au changement mondial afin que les populations les plus défavorisées puissent atteindre un développement durable et exercer pleinement leurs droits.

Le Fons Menorquí, en tant qu'instrument permettant de canaliser le budget que les administrations consacrent à la coopération, soutient depuis plus de deux décennies les projets de coopération internationale promus par Manos Unidas.

Dans le cadre de son travail de transparence, le Fons Menorquí considère l'évaluation des projets comme un outil fondamental pour la reddition des comptes et l'amélioration des actions à mener à l'avenir.

2. Objet de l'évaluation

Évaluation du programme réalisé entre 2018 et 2024 auprès des jeunes au Maroc, promu par Manos Unidas par l'intermédiaire de l'organisation ATIL, dans les domaines suivants :

- Mise en œuvre d'un programme socio-éducatif pour la prévention de la radicalisation violente des jeunes dans les lycées de Coelma, Taboula - Nakata et Boujrah - Derssa et dans les associations de quartier.
- L'amélioration du parcours de formation et d'orientation professionnelle de Taboula Nakata pour l'insertion professionnelle et la prévention de la radicalisation violente des jeunes.

Au total, 7 projets de coopération ont été financés. Il s'agit notamment de projets de continuité en termes de domaines d'intervention, de personnes cibles et de lieux de mise en œuvre des actions.

Objectif général

- Analyser l'impact des programmes socio-éducatifs et de formation et d'orientation professionnelle sur la prévention de la radicalisation violente des jeunes dans les quartiers de Coelma, Taboula - Nakata et Boujrah – Derssa.
- Tirer des enseignements pour améliorer la mise en œuvre des projets futurs.

Méthodologie

Une méthodologie participative axée sur le genre et les droits humains (DH) est nécessaire. Les critères d'évaluation doivent être basés sur l'analyse de l'efficacité, de l'efficience, de la pertinence, de l'alignement et de la coordination avec les stratégies locales, de la cohérence, de la durabilité et de l'impact des projets mis en œuvre.

L'analyse des processus et des impacts à partir de la théorie du changement sera valorisée.

Tâches à réaliser

- Analyse des projets réalisés et de leur impact sur les conditions de vie des personnes bénéficiaires en termes de :
 - Continuité des TTDD dans les établissements scolaires et dans le parcours scolaire.
 - Consolidation des outils socio-éducatifs (clubs scolaires, conseils d'élèves, associations de parents d'élèves, formations, etc.) dans les centres (enseignants) et les associations avec lesquels nous avons travaillé.
 - Appropriation des valeurs de l'éducation à la citoyenneté mondiale dans les établissements scolaires.
 - Appropriation du programme socio-éducatif par l'Académie régionale de l'éducation et de la formation de Tétouan, Tanger-Al Hoceima.
 - Reproductibilité et transmission du programme socio-éducatif à d'autres établissements scolaires de la région de Tétouan, Tanger-Al Hoceima.
 - Achèvement des formations du centre de formation professionnelle par les TTDD.
 - Contribution du service d'orientation à l'élaboration et à l'adaptation du projet professionnel des TTDD et à l'acquisition de compétences pour la vie.
 - Insertion professionnelle des TTDD ou poursuite de leur formation.
 - Consolidation des outils d'orientation et d'accompagnement professionnel entre les professionnels du centre Taboula.
 - Adaptation de l'offre de formation au marché du travail local et degré de coordination avec le tissu entrepreneurial local.
- Analyse et impact des programmes socio-éducatifs et de formation et d'orientation professionnelle sur les femmes et la diversité.
- Diffusion des résultats de l'évaluation.
- Recommandations pour l'amélioration des projets futurs.
- Analyse de la théorie du changement sous-jacente aux programmes et, à partir de la validation des hypothèses, proposition d'ajustements à celle-ci.

Documentation à présenter

Proposition technique définissant la méthodologie de travail pour atteindre l'objectif de l'évaluation.

Plan de travail définissant toutes les différentes phases et activités à réaliser pendant l'évaluation.

Calendrier des activités à réaliser dans le délai demandé.

Curriculum vitae des experts évaluateurs, indiquant clairement les diplômes universitaires et complémentaires permettant d'évaluer leur capacité à mener à bien le travail demandé.

Budget détaillé et cohérent avec les activités à réaliser.

Seront évalués

Sera évalué et devra être justifié :

- Expérience dans l'évaluation et la gestion de projets de coopération.
- Expérience en méthodologies participatives.
- Expérience dans la méthodologie de la théorie du changement.
- Formation en coopération au développement.
- Expérience avérée dans le pays où travaille l'association (Maroc).
- Bonne connaissance du contexte du pays où se situent les projets.
- Bonne communication et aptitude à rédiger des documents et des rapports, ainsi que capacité de synthèse.

Livrables

- Résumé
- Description succincte de l'intervention évaluée.
- Méthodologie utilisée pour le processus d'évaluation. Techniques de collecte d'informations et matrice d'évaluation.
- Rapport final d'évaluation avec analyse des informations recueillies au cours du processus (y compris les listes de présence et les photos) pour chaque projet.
- Conclusions et recommandations pour les projets futurs.
- Le rapport final doit être rédigé dans un langage inclusif et non sexiste.

Budget alloué à l'appel

Le budget alloué à cette évaluation est de 10 000,00 €, taxes comprises. Ce budget couvre l'ensemble du service et comprend implicitement tous les éléments prévus.

Critères d'évaluation/d'attribution

Les offres seront évaluées selon le tableau suivant :

OFFRE TECHNIQUE	Qualité de la méthodologie proposée et du plan de travail, démontrant la connaissance et l'application de la technique pour atteindre les résultats. (35)
	Plan de travail et calendrier des activités cohérent avec la proposition méthodologique pour une période de 5 mois. (15)
	Expérience de plus de 3 ans dans des propositions techniques similaires et au Maroc. (6)
ÉQUIPE	Formation spécifique en évaluation de projets, coopération internationale. (4)
BUDGET	Budget (40)
NOTE TOTALE 100	

Délai d'exécution

Le délai d'exécution sera de 5 mois maximum.
Le calendrier devra être convenu avec l'entité locale.
La date de fin du service est fixée à janvier 2026.

Date limite de remise

5 septembre 2025

Début

Septembre 2025 (dates flexibles en fonction de la disponibilité de l'organisme local).

Lieu de travail

Tétouan. Maroc.

Paielements

Le paiement anticipé des services sera effectué en deux versements :

- 50 % à la signature du contrat.
- 50 % à la remise du rapport d'évaluation définitif.

La facture doit indiquer de manière détaillée :

- Prix du service
- Montant correspondant à la TVA applicable.
- Total (TVA comprise) du coût.

Confidentialité des informations et des données obtenues

Le travail d'évaluation doit être régi par les clauses déontologiques suivantes : anonymat et confidentialité, responsabilité, intégrité et indépendance.

Pénalités en cas de non-respect

Le consultant sélectionné devra fournir le service contracté avec la diligence requise et conformément aux dispositions du présent contrat et de l'offre et de la proposition présentées.

En cas de manquement total ou partiel de la société de conseil sélectionnée à l'exécution des prestations définies dans le contrat, le Fons Menorquí pourra décider d'imposer des pénalités ou de résilier le contrat. L'imposition de ces pénalités n'exclut pas l'obligation pour la société de conseil sélectionnée d'indemniser le Fons pour les dommages et préjudices causés par les manquements qui lui sont imputés.

En cas de manquement partiel, une pénalité de 10 % du montant total approuvé pour la réalisation du travail pourra être imposée. En cas de manquement total aux prestations contractées, la pénalité sera de 50 % du montant approuvé pour la réalisation du travail.

Contact

Fons Menorquí de Cooperación

Technicienne de projets : Aina Tejero Orfila projectes@fonsmenorqui.org